Rouen, le 08 novembre 2016

*Responsable du Projet :*

*M. DESPRIN*

*Professeur d’EPS*

*Présents :*

*Les parents, quelques élèves*

*Les professeurs accompagnateurs*

*F. COTTENCEAU*

**1- INTRODUCTION**

* Ce séjour « Classe de Neige » est un projet « phare » pour l’Institution : le grand projet de l’année de 4ème. Il est pédagogiquement porteur pour nos élèves et participe activement à leur construction humaine.
* Objectifs :

- Développer un esprit et une dynamique de groupe dans l’effort et l’entraide.

- Contribuer à la cohésion des élèves de 4ème, qui perdurera dans les années à venir.

- Être ensemble, apprendre à s’apprécier dans la vie quotidienne.

- Vivre un autre contact avec les adultes, bénéfique pour les retombées scolaires.

- Mêler pédagogie et activités sportives : skier, découvrir le milieu montagnard, développer des compétences dans le cadre de l’Enseignement Pratique Interdisciplinaire « Corps, santé, sécurité ».

* Ce séjour fait intégralement partie du programme pédagogique de l’année, et contribue à la validation de quelques items du Socle Commun des Compétences. C’est pourquoi l’Institution attache une grande importance à ce que TOUS les jeunes participent à ce séjour, convaincue qu’ils sauront en tirer un bénéfice durable.

En cas de difficultés financières, merci de demander rendez-vous auprès de Mme COTTENCEAU, ou M. KOEHLY pour les 4ème 2. Une aide sera étudiée au cas par cas, en toute simplicité.

**2- PRÉSENTATION**

* Professeurs accompagnateurs :

G. DESPRIN (EPS et responsable de l’organisation) ; M-G. LE FLOHIC ; (Anglais et professeur principal en 4ème 1) ; C. TOUCHARD (Espagnol et professeur principal en 4ème 4) ; I. MEZARD-MINCHIN (Histoire-Géographie et professeur principal en 4ème 3) ; M. ABIVEN, L. OLLIVIER, M. SEVESTRE, D. FOUQUET, V. VALLEE (EPS) ; D. KOEHLY (Responsable SEGPA).

* Médecin : M. Nafeh

* Destination : Alpe du Grand Serre (Isère).
* Hébergement :

- Chalet « Le Nivose », équipé exclusivement pour les classes de neige. Il est situé au pied des pistes. Au centre du village, ce qui facilite la surveillance.

- Chambres de 4 à 8 jeunes ; garçons et filles séparés.

- Des grandes salles pour le travail et les animations.

- Personnel sur place pour le service (repas, vaisselle, installation des salles, etc.). Les jeunes sont chargés du respect du matériel et du bon ordre de leur chambre.

* Règlement : le règlement intérieur de l'Institution s'applique en classe de neige. Un jeune dont le comportement serait incompatible avec la vie du groupe serait aussitôt renvoyé chez lui, aux frais de ses parents.
* Point financier : le coût de ce séjour est de 450€. Il comprend la totalité des prestations (transport, hébergement et repas, location du matériel de ski, forfait remontées mécaniques, assurance accident, etc.).

Afin de pouvoir assurer l'entraide mise en place pour le départ de tous, plusieurs actions sont menées :

- Réalisation et vente de gâteaux des jeunes lors des rencontres parents-professeurs: merci d'inciter vos enfants à apporter des gâteaux ou produits salés, ainsi que de s'inscrire sur le planning pour assurer le stand "café et ventes de gâteaux", et la vente dans les couloirs lors de cette matinée.

- Contribution à la Caisse d’Entraide : merci aux parents qui pourraient aider les familles plus en difficultés, en indiquant sur leur chèque le montant supplémentaire du don qu’ils souhaitent offrir. Un très grand merci par avance.

**3- CONTENU DU SÉJOUR et INFORMATIONS PRATIQUES**

* Transport : 2 cars sont réservés pour le groupe. Départ 22 janvier (vers 6h), retour 27 janvier (vers Minuit), place du Boulingrin. Horaires confirmés ultérieurement. **Prévoir le pique-nique du déjeuner le 22 janvier**.

**Pour les INTERNES : penser à vous organiser sur Rouen (famille, amis…) pour dormir sur place le samedi 21 janvier 2017 et le vendredi 27 janvier 2016.**

* Activités principales : Matin et Après-midi : ski alpin (6 demi-journées), ski nordique et raquettes (2 demi-journées) ou, pour ceux qui choisissent de ne pas skier, "Découverte du milieu".

- Des moniteurs École du Ski Français nous sont dédiés, les professeurs EPS sont habilités à dispenser les cours de ski.

- Les élèves sont répartis par groupe de 12 élèves environ, sous la direction d'un moniteur École du Ski Français ou d'un professeur EPS. Les élèves restent dans leur groupe, avec un deuxième adulte accompagnateur en fin de groupe pour s'assurer que nul ne reste seul, blessé ou en difficulté.

- La répartition se fera par niveau : merci de remplir le document préparatoire à la formation de ces groupes. Il est important de donner le niveau réel du jeune (débutant, ourson, flocon, étoiles ou flèches), pour assurer la cohésion des groupes formés.

- Le port du casque est obligatoire. Il est fourni dans le matériel de location, cependant il est conseillé aux élèves en possédant un de l’apporter.

- Les accompagnateurs communiquent tous entre eux par portable.

* Programme type d'une journée : Lever vers 7h30. Départ pour 8h45 : 2h d’activités le matin, 2h d’activités l'après-midi, à l'exception d’une demi-journée hors des pistes.
* Activités pédagogiques :

- Règles de sécurité : savoir s'orienter, se repérer sur les pistes, lire un plan, respecter les consignes.

- Repérer les dangers (échanges avec des pisteurs) et avoir les bons réflexes.

- Découverte de la montagne : réalisation de documentaires photo et vidéo, connaissance du vocabulaire géographique.

* Temps Libre : après le goûter, et avant le dîner, les jeunes ont un temps libre.

- Une sortie dans le village, organisée par petits groupes sous la responsabilité de professeurs, est prévue dans les premiers jours (achat de cartes postales).

- Pour les autres jours, il n’y aura pas de sorties autorisées sans l’accompagnement de professeurs. L'autorisation ou non de sortie libre de vos enfants ne concerne ainsi qu’un court temps, où les jeunes, accompagnés au village par des adultes, seront autorisés à s’y déplacer librement, par petits groupes. Il est évident que les jeunes s'engagent à respecter les créneaux horaires données par les professeurs, faute de quoi l'autorisation serait d'office supprimée.

- Dans le chalet, les jeunes ne sont jamais seuls. Des professeurs sont toujours présents. Prévoir d'emporter des jeux de société peu encombrants.

* Soirée :

- Après le dîner, une animation courte est prévue chaque soir.

- La soirée du jeudi soir est festive pour clore le séjour, en présence des adultes. Les jeunes sont autorisés à se coucher plus tard. Ils peuvent prévoir une tenue pour cette soirée, qui doit rester simple, sobre, discrète et propre.

* Vêtements et matériel de montagne : une proposition de liste de base a été fournie.

- Pantalon et anorak imperméables, lunettes de soleil ou masque indispensables (pas de ski sans lunettes ou masque).

- Merci de prévenir M. DESPRIN si vous avez des vêtements à donner, ou à prêter, ainsi que si vous souhaitez bénéficier d'un prêt de matériel.

- Si le jeune a ses chaussures de ski ou un casque personnel : il peut les apporter. En revanche, il est demandé de ne pas prendre de skis personnels (encombrement et assurances). Merci de remplir avec précision la feuille pour les réservations de matériel, afin de réduire le temps, toujours très long, lors de la prise du matériel le premier jour.

* Téléphones, sont autorisés, dans les cars uniquement. Les téléphones peuvent être confiés aux jeunes entre 17h et 19h, uniquement.

- Chaque élève est responsable de son matériel. Le règlement intérieur de l'Institution s'applique et **nulle demande ne pourra se faire auprès des professeurs en cas de casse, de perte ou de vol**.

* Communication avec les familles :

- Informations et photos seront mises en ligne quotidiennement sur le site de l'Institution.

- Les coordonnées de contact nécessaires seront fournies dans le document final précédent le départ.

- Aucune inquiétude à avoir si les jeunes n'appellent pas les familles : c'est que tout va bien.

- Mme COTTENCEAU est le relais avec les familles si nécessaire.

**4- QUESTIONS**

* L'assurance prévue couvre-t-elle le rapatriement éventuel à Rouen ?

- Oui. L'Institution contracte une assurance pour toutes les sorties pédagogiques. La classe de neige entre dans ce cadre. La liste des élèves sera donnée avant le départ, un numéro de contrat spécifique à la classe de neige sera alors fourni, à rappeler en cas de nécessité.

- De plus une assurance sera prise pour chaque élève, assurant une couverture totale pour tout accident lié au ski.

- Un adulte est toujours présent au chalet, afin d'assurer la présence auprès d'éventuels blessés (ou en cas de grande fatigue).

* Quel est le montant de l’argent de poche est à prévoir ?

- Aucune dépense spécifique n'est nécessaire. Aussi il est demandé de restreindre l'argent de poche des jeunes (20€ maximum pour le séjour). Cet argent est aussi sous la seule responsabilité du jeune.

* Mon enfant, qui n'a jamais skié, redoute de partir. Comment font les débutants ?

- Il est important que tous les jeunes participent à cette classe de neige, qui fait intégralement partie du cursus de Quatrième à l'Institution. Le retour enthousiaste des générations précédentes témoignent des bienfaits de ces journées. C'est un moment fort et inoubliable dans leur construction de Collégiens.

- Pas d'inquiétude pour les débutants : les premiers jours, tous les débutants skient avec les moniteurs ESF. Puis l'encadrement tourne, l'objectif étant que les jeunes soient encadrés par les divers adultes.

* Comment faire en cas de traitement médical ?

- Tous les médicaments doivent être remis, à M. DESPRIN, au départ, dans un sac bien fermé, avec les ordonnances.

- Les médicaments doivent être donnés par le médecin présent sur place : aucun jeune n'est autorisé à s'appliquer seul un éventuel traitement médical.

En vous remerciant pour votre lecture attentive, et restant à votre écoute,

 Guillaume DESPRIN Fabienne COTTENCEAU Jean-Dominique EUDE

 Professeur d’EPS Directrice des études du Collège Directeur